



**COMITE SOCIAL et ECONOMIQUE
RHONE-ALPES AUVERGNE
18, rue de la République
69002 LYON**

Lyon, mercredi 22 mai 2024

Ordre du jour C.S.E Rhône Alpes Auvergne - Séance Ordinaire

Vendredi 31 mai 2024

1. Approbation du PV du CSE RAA Ordinaire du 30 avril 2024.
2. Approbation du compte rendu de la CSSCT RAA du 17 mai 2024 (sous réserve).
3. Consultation sur le projet de regroupement de l'agence de Grenoble Bonne avec les agences de Grenoble Libération et Grenoble Parc Exposition.
4. Information en vue d'une consultation sur le projet d'aménagement de l'immeuble Valence Bancel et de l'installation des équipes OSCA selon Nouvelle R suite à leur déménagement de l'immeuble Alixan. Intervenants : Carole Felzines (IFS), Eric Rojkoff (DAP), Eric Gozzer (OSCA)

VIE DES AGENCES - ACTIVITE COMMERCIALE – ORGANISATION – OPTIMISATION

5. LCL Access : un seul associé peut être inscrit sur l'accès Banque en Ligne des PRO : c'est un sujet d'insatisfaction récurrent puisque celui qui veut faire une opération sur le compte est obligé de contacter son associé pour valider la demande initiée par ses soins. La modification de cette anomalie est-elle prévue ? Sous quels délais ? De manière générale, des projets d'amélioration sur les outils professionnels sont-ils prévus ? (CFDT)
6. Suite à des missions IG, il semblerait qu'il y ait une hausse des sanctions dont notamment des avertissements et des licenciements motivés par le non-respect des procédures. Aussi, y a-t-il des moyens supplémentaires de contrôle déployés au sein de la DDR RAA ? Y a-t-il des programmes de formation et de sensibilisation aux risques prévus pour remédier à cela, que cela soit pour les nouveaux embauchés ou que cela soit pour les personnes en poste depuis de nombreuses années ? Enfin, comment trouver le juste équilibre entre production commerciale et respect vertueux des nombreuses procédures et réglementations qui changent rapidement et qui peuvent mettre en risque le salarié ? (FO)
7. Nous revenons sur un sujet ayant déjà été évoqué lors de précédents CSE portant sur LCL banque nationale mais qui perdure. En effet, il n'est pas rare de constater des différences de fonctionnement et d'interprétation entre les DDR ce qui engendre des insatisfactions de la part des clients d'une part, et d'autre part, des tensions entre salariés. Ceci est notamment le cas sur les demandes de virement avec une CNI ou passeport non mis à jour dans le CEC tout en sachant que le client se présente avec une CNI ou passeport à jour. (FO)

8. Pouvez-vous nous préciser à qui est affecté le PNB dans le cas où un client procède à la clôture de son compte mais conserve les assurances IARD, prévoyance ou hors bilan ? (CFDT)
9. Certains salariés, dont beaucoup de managers, créent des pages Facebook, LinkedIn ou autres au nom de leur agence avec la publication de photos des salariés. Quid du droit à l'image et des accords donnés par les salariés ? (FO)
10. Les 2 jours de RTT entreprise seront-ils imposés par la direction sur le second semestre 2024 ? (CFDT)
11. Vous nous aviez indiqué que l'animation qui coure jusqu'au 15 Juillet 2024 serait payée lors du T4 2024 (soit en Février 2025). Dans ce cas de figure, quel dispositif est prévu pour un salarié qui aurait quitté les effectifs mais participé à ce type d'animation ? (CFDT)
12. Nous avons évoqué le sujet des chèques déposés dans les distributeurs. Chèques qui nécessitent la récupération régulière par un collègue de l'agence alors que les mainteneurs sont présents régulièrement, qu'est-ce qui motive ce fonctionnement ? (CFDT)
13. Pouvez-vous nous donner la liste des agences fermées cet été ? Des modifications ont-elles été apportées une fois les congés des collègues posés ? (SNB)
14. L'agence HABITAT va enregistrer des mouvements très prochains avec au moins une démission. Quelle est la politique de LCL concernant ce service et plus particulièrement l'unité de Lyon ? La personne démissionnaire sera-t-elle remplacée ? (FO)
15. Réunion Plénière Equipe d'appui de la Maintenance Dédiée du 28 Mars 2024 : suite aux échanges apportés au CSEC voici les questions n'ayant pas trouvé de réponse : (CFDT)
 - 15.1. Page 18 : Au total 1220 automates renouvelés, combien de nouveaux automates pour RAA et pour quel coût ? Combien d'automates de dépôt ADD seront déployés sur RAA et seront-ils neufs ?
 - 15.2. Nous savons que beaucoup de commerçants ne préparent pas leurs dépôts avant d'aller à la banque, avec le déploiement des ADD, qu'est-il prévu si ces derniers préfèrent verser leurs dépôts via les automates des particuliers ?
 - 15.3. Le déploiement des ADD va réduire le recyclage (70% des espèces). Pour autant, mécaniquement la part des chargements va être plus importante et plus régulière, quel est l'intérêt économique ?
 - 15.4. A terme est-il prévu le changement de tous les automates pros sous ce format en RAA ?
 - 15.5. Quels sont les impacts de ces modifications sur le nombre d'équipier d'appui en maintenance dédiée en RAA ?
16. Agence Thiers 2236 : Nous souhaiterions savoir quand est ce que les travaux de rénovation (ou de passage au nouveau concept) seront lancés pour cette agence. En effet, l'état général de l'agence se détériore de plus en plus (voir photos en annexe) ce qui implique des conditions dégradées pour le quotidien de nos collègues et l'accueil de la clientèle. Certaines actions ont été engagées (réfection de la façade par exemple) mais nous souhaiterions avoir connaissance d'un calendrier plus précis des futurs travaux. De plus, la présence d'amiante a été détectée. Pourriez-vous nous donner des précisions vis-à-vis des risques éventuels pour la santé des collègues travaillant sur place ? (SNB)

RESSOURCES HUMAINES

17. Décret du 13 Septembre 2023 sur les arrêts maladies et les congés payés. Avez-vous une procédure à nous communiquer afin que nos collègues concernés puissent faire leur demande d'attribution de congés ? (SNB)
Suite aux dernières évolutions des DDADUE au 22/04/2024 portant sur l'acquisition de congés payés en arrêt maladie, et accident du travail, comment se positionne LCL ? (CFDT)
18. Question qui nous est posée par tous les salariés de la DDR et dont tout le monde attend une réponse claire, nette et précise, où en sommes-nous du complément de PPV de 400 euros ? En effet, nombreux sont les salariés à se demander s'il s'agit d'un effet d'annonce sans lendemain... (FO)
19. Egalité homme / femme : Un accord est en cours de négociation. Mais dans les grandes lignes, on comprend la recherche de parité dans l'ensemble des strates chez LCL. Pour autant, nous avons le regret de constater que sur plusieurs secteurs de notre DDR, des DGA ne comptent très peu voire aucune femme DA. Est-ce une volonté locale ? (CFDT)
20. Congés alternants/appels : ces contrats à durée déterminée sont, par définition, des contrats précaires. Chez LCL, ces apprenants disposent, dès leur arrivée, de leur compteur de congés CP courant pour toute la durée de leur contrat à durée déterminée, ainsi que les RTT par anticipation et ils n'ont pas accès au CET. Pouvez-vous nous rappeler ce qu'il advient des reliquats de congés/RTT nos pris à la fin de leur contrat ? (CFDT)

- **Points divers**

**Le président
Emmanuel Aubin**



**La secrétaire
Laure Simonutti**

